

la belle

D'AMOUR ET DE NATURE



Planification stratégique
2023-2028

MOT DE LA MAIRESSE

La volonté d'entreprendre une démarche de planification stratégique s'est imposée dès le début de notre mandat. Après des mois de travail acharné, c'est un grand honneur pour moi de vous présenter la toute première planification stratégique de la Municipalité de Labelle.

Évidemment, entreprendre un tel projet ne se fait pas seul. Je tiens à souligner l'engagement de plusieurs partenaires, dont les membres du comité de pilotage et du comité consultatif. Grâce à leur travail concerté, ils ont permis de mener à terme cette importante démarche. Je tiens également à souligner la remarquable implication des citoyen.ne.s lors des consultations publiques et à les remercier pour leur participation.

Au cours des prochaines années, cet outil guidera les actions de l'équipe municipale. En misant sur le développement et l'aménagement de notre municipalité dans le respect de l'environnement, nous souhaitons améliorer la qualité de vie des Labelloises.es. Nous voulons également nous assurer que nous évoluerons dans un milieu qui répond aux attentes de toutes les générations.

Vicki Emard
Mairesse



MOT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous sommes investis dans ce projet. Ce long exercice riche en idées et en innovations nous permet de mettre des mots sur une vision citoyenne, laquelle a été définie grâce à l'implication d'une grande partie de la population de Labelle.

Avec ce plan stratégique, nous nous engageons à travailler de concert avec les différents acteurs de la communauté pour que tous se sentent impliqués dans notre avenir commun. Il deviendra notre outil de référence dans nos prises de décision afin que les préoccupations, les rêves et les aspirations de la population labelloise soient au cœur de nos décisions et de nos actions.

Vincent Normandeau
Nicolas Bottreau
Conseillers municipaux



REMERCIEMENTS

La Municipalité souhaite remercier :

- ♥ chaque personne ayant participé à enrichir la démarche de planification stratégique en partageant son point de vue, ses réflexions, son expérience personnelle dans la communauté de Labelle ainsi que sa volonté de créer une toile collective riche et inclusive. Chaque membre de la communauté, peu importe son statut, est un maillon essentiel et un acteur clé de son développement et de sa vitalité au quotidien ;
- ♥ le comité de pilotage et le dynamique conseil municipal soucieux de son développement actuel et pour les générations à venir ;
- ♥ la direction générale et les membres de l'équipe municipale ayant contribué à enrichir la démarche ;
- ♥ les membres du comité consultatif composé de citoyen.ne.s et de partenaires qui, par leur contribution significative aux analyses et aux réflexions, ont permis l'élaboration de la vision 2035 et de la première planification stratégique :
 - **Valérie Desbiens** – citoyenne
 - **Stéphanie Fournier** – citoyenne
 - **Frédérique Lapointe** – citoyenne
 - **Caroline Dumouchel** – citoyenne
 - **Geneviève Lauzon** – citoyenne
 - **François Labelle** – membre du comité de citoyens
 - **Julien Clot** – représentant de la Chambre de commerce de Labelle
 - **Amélie St-Amand** – représentante de la MRC des Laurentides
 - **Jean Labelle** – citoyen et président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - **Stéphane Paradis** – représentant de la Chambre de commerce de Labelle
 - **Réjean Nantel** – citoyen
 - **Rébecka Ladouceur** – Dt.P, agente de liaison pour des environnements favorables aux saines habitudes de vie pour le milieu municipal, Direction de la santé publique du CISSSLAU
 - **Vicki Emard** – mairesse et membre du comité pilotage
 - **Nicolas Bottreau** – conseiller et membre du comité pilotage
 - **Vincent Normandeau** – conseiller et membre du comité pilotage
 - **Claire Coulombe** – directrice générale, Municipalité de Labelle
 - **Nicole Bouffard** – directrice des finances et directrice générale adjointe, Municipalité de Labelle



- ♥ **Et Christine Meunier, conseillère en développement collectif à la Coopérative NISKA, qui a mené l'exercice d'une main de maître.**



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Dès le départ, la démarche de planification stratégique de la Municipalité de Labelle a été conduite en mode participatif afin de mettre à profit l'intelligence collective et la co-construction.

Voici les grandes lignes de la démarche réalisée :

22 avril 2022

Comité de pilotage: démarrage et préparation de la consultation citoyenne.

12 mai 2022

Consultation citoyenne: quatre axes structurants complémentaires aux priorités et aux plans d'action déjà en cours (habitation, ADN Labelle, développement économique et participation citoyenne).

8 juin 2022

Comité consultatif: co-analyse de la récolte de la consultation.

21 juin 2022

Comité de pilotage: validation des enjeux émergents.

30 juin 2022

Comité consultatif: identification des enjeux prioritaires et exercice de vision.

13 septembre 2022

Comité de pilotage: validation de la vision, des axes et des objectifs prioritaires.

26 septembre 2022

Comité consultatif: validation de la vision, des axes et des objectifs prioritaires.

5 octobre 2022

Consultation citoyenne: validation collective et émergence de pistes d'actions.

27 octobre 2022

Comité de pilotage: dépôt du rapport et de la planification stratégique.



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La présente démarche s'inscrit dans un fonctionnement municipal déjà bien rodé avec les planifications et les plans d'action en cours. Par respect pour les démarches précédentes et la parole citoyenne déjà exprimée, le comité de pilotage a choisi de centrer cette démarche sur des éléments actuels et structurants de la communauté, lesquels demeurent à être précisés collectivement : le développement économique, l'habitation, l'ADN de Labelle et la participation citoyenne au développement de la communauté.

L'actualisation d'une planification stratégique dépasse largement la rédaction d'un document ; il s'agit en fait du coup d'envoi. Cette planification est l'aboutissement d'une démarche participative avec les citoyen.ne.s et les partenaires de la communauté de Labelle qui a permis d'établir les priorités du développement. C'est en préservant l'alignement de cette démarche qu'il sera possible d'atteindre les impacts souhaités.

Il est vital de maintenir vivant cet outil qui se veut une boussole collective. De telles démarches mènent trop souvent à la création de documents qui accumulent la poussière jusqu'au prochain changement de garde politique. S'ensuit alors le renouvellement d'une démarche déjà entamée pour diverses raisons : avoir accès à certains fonds de développement, répondre à la pression citoyenne ou encore dans une réelle volonté collective d'avoir un impact positif sur la communauté. Les consultations et les démarches participatives qui ne génèrent aucun impact sont souvent à la source du cynisme et du désengagement citoyen.

Donner vie à cette planification stratégique, par le biais de plans d'action pertinents, structurants et bénéficiant des ressources nécessaires, permet de maintenir vivant ce que la communauté souhaite concrétiser collectivement. C'est confirmer la volonté d'avancer ensemble pour le bien-être et l'inclusion de tous, de même que pour assurer le dynamisme du milieu de vie construit à même l'ADN de sa population.

Les enjeux actuels auxquels fait face la communauté de Labelle se doivent d'être abordés avec des solutions actuelles et collectives. Afin de mettre en place des solutions adaptées et novatrices, il est essentiel d'effectuer une vigie des tendances émergentes, des initiatives et des projets portant sur les mêmes enjeux que ceux de la Municipalité de Labelle, ainsi que de travailler en synergie avec les partenaires et les citoyen.ne.s.



PORTRAIT ET ENJEUX

D'un commun accord, il a été convenu que le récent portrait statistique (2020) et celui des ressources de la communauté (2020) réalisés dans le cadre de la mise en place de la Politique familiale et MADA convenaient aux besoins de la démarche et, par conséquent, que ces énergies seraient réinvesties dans la démarche participative.

Les données existantes serviront de base à certains des chantiers de travail qui verront le jour. Des données plus pointues s'ajouteront en fonction de l'alignement plus précis que se donnera la communauté au cours des cinq prochaines années.

**Voici les enjeux priorisés en mode participatif à travers la démarche.
Ils sont à la base de la planification stratégique 2023-2028.**

Les trois enjeux prioritaires:

- 1 Le développement économique de Labelle est actuellement vu comme étant potentiellement en contradiction avec la protection de l'environnement et vice-versa. Il est important de travailler avec les partenaires concernés (Chambre de commerce de Labelle, CDE, etc.) afin de mettre en place des projets concrets qui rallient les visions et démontrent qu'il n'y a pas d'opposition entre les deux, mais plutôt des pratiques à transformer.
- 2 Il n'y a présentement pas de planification claire et alignée du développement économique par les partenaires concernés, notamment la Chambre de commerce de Labelle. Les différents partenaires ayant comme mandat le développement économique n'ont pas de collaborateur au sein de la Municipalité de Labelle. De plus, les différentes formes d'entrepreneuriat collectif (économie sociale, économie coopérative, etc.) ne sont présentement pas explorées.
- 3 Le besoin de développer un cœur villageois a été clairement exprimé. Tant pour créer un milieu de vie dynamique et en santé que pour tisser des liens, avoir accès à des services, des commerces et un noyau d'habitations de proximité, que pour mettre en valeur et protéger le patrimoine naturel (rivière) et bâti (gare).

Autres enjeux priorisés :

- La pénurie de main-d'œuvre, pierre d'achoppement du développement économique local, se trouve amplifiée par les défis d'accès à l'habitation, au logement abordable et à des milieux de garde (familial, CPE, etc.);
- Une convergence doit être établie entre le développement en faveur de la qualité de vie des citoyen.ne.s de Labelle et de l'attraction touristique, afin de rallier les divers besoins par une signature propre à Labelle;
- Une certaine confusion de posture est observée entre la contribution des résident.e.s à leur communauté par l'entremise de la participation citoyenne (posture d'acteur) et une posture de « service client attendu » par les services offerts par la Municipalité (loisir, culture, etc.). Ce manque de clarté collective peut avoir un impact sur le déploiement d'initiatives et de projets de développement de la communauté;
- Une participation citoyenne active au sein du développement municipal nécessite des ressources ayant des habiletés en développement collectif et en médiation, ainsi que des mécanismes de coordination qui permettent à tous d'avancer dans une même direction avec cohérence.

Enjeux soulevés :

- La forte valeur accordée à l'inclusion, à la diversité, à la coopération et à la mutualisation devrait être à la base du fonctionnement et du déploiement du développement de la communauté;
- La place de l'agriculture et de l'économie circulaire à titre de levier du développement économique de la Municipalité a davantage à être précisée, afin de bénéficier pleinement des divers outils en place au niveau de la MRC et des autres partenaires;
- Une soif de rassemblements collectifs permettant de tisser des liens et de développer un sentiment d'appartenance semble une prémisse constructive à la mise en place d'une vision partagée, ainsi que de chantiers participatifs en faveur du développement de la communauté.



VISION 2035

Labelle, complice de nature!

- ♥ Son cœur villageois bat au rythme de sa richesse humaine et trouve écho sur l'ensemble de son territoire.
- ♥ Elle est « un ensemble qui rassemble », une communauté accueillante dont la fibre entrepreneuriale et coopérative sort audacieusement des sentiers battus.
- ♥ Labelle encourage une vie citoyenne engagée, tout en étant responsable du bien commun de toutes ses générations.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2028

La Municipalité de Labelle stimule et encourage la contribution active des citoyen.ne.s et des divers partenaires au développement de la communauté.

Elle met à contribution l'intelligence collective par un dialogue et une co-construction débouchant sur des gestes concrets, significatifs, utiles et rassembleurs.

AXE 1

Un développement économique aligné et complice de nature

- 1.1** Contribuer à un développement économique résilient, en harmonie avec la nature;
- 1.2** Stimuler l'émergence de projets d'affaires mutualisés par et pour la communauté (économie sociale, économie coopérative, travail autonome);
- 1.3** Collaborer au déploiement d'une synergie et d'un leadership affirmé entre les partenaires, dont le rôle est de participer au développement économique.





AXE 2

Un cœur villageois vivant et rassembleur

- 2.1** Faciliter le développement de services de proximité et collaborer à leur mise en place;
- 2.2** Coordonner un chantier collectif pour le déploiement du cœur villageois en tant que milieu de vie (habitation, services de garde, etc.);
- 2.3** Favoriser le développement de l'habitat partagé, de l'habitat groupé et du « cohabitat » en formules diversifiées, souples et adaptées aux besoins et aux réalités rurales: cohabitation intergénérationnelle dans la maison de l'aîné, maisons partagées entre plusieurs colocataires de 50 ans et + avec partage de frais de service/soins, colocation de personnes seules, cohabitation de familles monoparentales, etc.

AXE 3

Une communauté vibrante et inclusive

- 3.1** Soutenir le déploiement d'une communauté impliquée et engagée (rassemblements, fêtes, événements);
- 3.2** Valoriser et renforcer la culture, élément clé de la vitalité de la grande communauté labelloise.



CRÉDITS

Rédaction

Christine Meunier

Coopérative NISKA

Révision et corrections

Francine Loubert

Communications Citron-Lime

Graphisme

Martine Armand



Municipalité de Labelle

1, rue du Pont,
Labelle, Québec, J0T 1H0

819 681-3371

info@municipalite.labelle.qc.ca

municipalite.labelle.qc.ca

labelle

D'AMOUR ET DE NATURE